

# Procès-verbal définitif de l'assemblée sectorielle Horticole Ornementale du 3 mars 2020

## I. Identification du document

|   |  |
|---|--|
| Type de document                          | PV   |
| Titre du document                         | PV définitif de l'Assemblée sectorielle horticole ornementale du 3 mars 2020 |
| Responsable de la préparation du document | Alain Grifnée – Isabelle Monnart   |
| Date de publication                       | 29 mai 2020  |
| Validé par                                |  |
| Annexe(s)                                 |  |

## II. Ordre du jour

1. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée précédente
2. Election des représentants au Collège des Producteurs
3. Révision AGW cotisations APAQ-W
4. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2020

## III. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée précédente

L'ordre du jour est approuvé par tous les participants et le procès-verbal de l'Assemblée du 8 octobre est validé sans remarque.

## IV. Election des représentants au Collège des Producteurs

Pour rappel, le Collège des Producteurs est composé de 4 représentants par secteur dont les mandats sont d'une durée de 3 ans. Selon le Règlement d'ordre intérieur, il est prévu que tous les 18 mois, il soit procédé à des élections pour 2 membres de chaque secteur. A l'occasion de cette assemblée, les candidatures remises en jeu sont celles de :

- ✓ Yves Pirothon
- ✓ Jean Pol Halleux

Il est à noter qu'aucune autre candidature n'a été proposée suite à l'appel diffusé dans la presse et sur les réseaux sociaux. A l'issue des votes, ces 2 représentants ont été réélus.



## V. Révision AGW cotisations APAQ-W

L'arrêté du Gouvernement Wallon fixant les règles et montants de cotisations au fond de promotion date de 1995 et n'a depuis jamais été révisé, ce qui engendre certaines inadéquations. Une phase de discussion avec chaque secteur et l'APAQ-W a dès lors été entamée afin de trouver le meilleur compromis. Un échéancier a été proposé avec comme date butoir le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour la mise en application d'un nouvel arrêté.

En ce qui concerne le secteur horticole ornemental, une première réunion de travail a eu lieu en présence de l'APAQ-W, des 4 représentants du Collège, la FWH et des représentants d'entrepreneurs de jardin.

Les objectifs poursuivis sont :

1. Ajuster les montants des cotisations afin qu'ils soient en phase avec les budgets nécessaires pour réaliser des campagnes de promotion. Une proposition avec de nouveaux montants applicables tant aux producteurs qu'aux entrepreneurs de jardin en activité principale ou secondaire est soumise (voir présentation)
2. Etendre la base des cotisations à tous les prestataires de services et personnes actives dans l'aménagement des espaces verts référencés à la Banque Carrefour des Entreprises (ex : entrepreneurs de jardin, élagueurs...)
3. Simplifier la procédure de perception des cotisations

Il est prévu une seconde réunion avec les fleuristes et jardinerie qui doivent discuter avec leurs membres de leur adhésion en vue d'activités de promotion en tant qu'artisans des fleurs.

De son côté, l'APAQ-W propose de développer un nouveau concept vis à vis du consommateur « Je jardine local, durable et de saison » afin de recentrer les achats des particuliers ou travaux de jardin vers les producteurs ou entrepreneurs locaux. Ce concept serait développé lors du prochain évènement « Hortifolies ».

A la suite de la présentation, quelques remarques sont soulevées :

1. Faut-il ou non faire cotiser les grandes surfaces qui vendent des plantes ? Les fleuristes et jardinerie y seraient favorables mais le risque est qu'il faudra faire des actions dans leur folder et cela risque de mettre à mal les plus petits.
2. Pourquoi ne pas indexer la cotisation en % au lieu d'une augmentation de 25 euros par tranche ?
3. Pourquoi les entrepreneurs à titre complémentaire ne paieraient pas le même montant que ceux en activité principale ? Cette question est à débattre avec la fédération des entrepreneurs de jardin
4. Pourquoi ne pas associer le paiement de la cotisation au logo « Je jardine local, durable et de saison » ? Je paie, je participe au programme

Concernant la cotisation de base, les participants présents approuvent le montant.

Il restera un dernier point soulevé, celui des pépinières forestières et producteurs de sapins de Noël qui pour l'instant doivent payer en plus de la cotisation APAQ-W, une cotisation supplémentaire liée au nombre d'hectares exploités. A ce sujet, une réunion est prévue avec les membres de l'UAP.

Enfin, il est attendu de la part de l'APAQ-W une simulation du budget total à disposition sur base des nouvelles cotisations.



## VI. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2020

### a) *Simplification administrative*

Depuis l'enquête lancée par le Collège en 2016 et un premier avis comportant 27 propositions d'amélioration remis au Cabinet du Ministre de l'Agriculture et aux différentes administrations concernées par le projet, 2 états des lieux ont été dressés. Le travail n'étant pas terminé, le Collège a relancé début 2020 le projet auprès des différentes autorités et un programme d'actions a été défini selon un échéancier. Les producteurs seront à nouveau questionnés sur les situations de blocage encore perçues.

Les participants présents à l'assemblée relèvent notamment des situations conflictuelles avec l'AFSCA et l'alourdissement de leurs démarches administratives (ex : nouveau fichier à remplir afin de mentionner tous les genres cultivés au sein de leur entreprise).

### b) *Passport plant*

Depuis sa mise en place en décembre 2019, les règles d'application et les interprétations par les contrôleurs ne sont pas claires. De plus, il semble que la Wallonie et la Flandre ne soient pas au même niveau alors qu'il s'agit d'une règle européenne. Il est prévu une réunion avec l'AFSCA 2\*/an, les producteurs sont donc invités à partager leur impression afin de remonter ces informations lors des réunions.

### c) *Wallonie en fleurs*

Ce label créé en 2017 à destination des communes connaît un beau succès, la remise d'un chèque en bois aux communes primées à dépenser chez un des 28 artisans du végétal permet de faire connaître les producteurs wallons locaux

### d) *Communes et producteurs wallons*

Une estimation des dépenses publiques en plantes a été réalisée, celle-ci approxime le million d'euros. L'objectif est d'augmenter la part de ces dépenses vers les producteurs wallons en analysant la provenance des achats de plantes et en prospectant auprès des communes qui s'approvisionnent en dehors de la Wallonie

### e) *Hortifolies*

L'évènement a lieu tous les 2 ans, la première édition s'étant tenue en 2018, la prochaine aura lieu le 18-19-20 septembre prochain à Gembloux. L'idée est d'inviter les communes et entrepreneurs de jardin les vendredi et samedi pour les faire rencontrer les producteurs participants.

### f) *Floralies Gantoises*

Elles se tiendront du 1<sup>er</sup> au 10 mai ou 7 producteurs wallons participeront.

### g) *4000km Haies*

Lors de la dernière assemblée sectorielle, il avait été décidé d'envoyer un courrier à la Ministre Tellier pour que le Collège fasse partie de la Task Force et que les pépinières forestières bénéficient d'un encadrement technique. Depuis, plusieurs groupes de travail ont été créés, le Collège ayant intégré la GT filière dont la mission est : définir les quantités et essences à produire, mettre en place un label de qualité, déterminer les aides nécessaires. Un calendrier a également été établi annonçant les premières livraisons de plantes en 2022.



## Liste des participants

| Nom                    | Prénom    | Représentation  |
|------------------------|-----------|-----------------|
| <b>Non-producteurs</b> |           |                 |
| ERNOULD                | Didier    | UAP             |
| DE MEESTER             | Wouter    | Raes bloemzaden |
| SPELEERS               | Tom       |                 |
| TASIAUX                | Isabelle  | APAQ-W          |
| GRIFNEE                | Alain     | SOCOPRO         |
| MONNART                | Isabelle  | SOCOPRO         |
| <b>Excusés</b>         |           |                 |
| VANHEMELEN             | Claude    | FWH             |
| <b>Producteurs</b>     |           |                 |
| De WITTE               | Simon     |                 |
| DROEVEN                | Frédéric  |                 |
| GERARD                 | Jean Paul |                 |
| GERARD                 | Patricia  |                 |
| HALLEUX                | Jean Pol  |                 |
| LECOCQ                 | Cédric    |                 |
| PIROTHON               | Yves      |                 |
| PUSSEMIER              | Damien    |                 |
| ROUFFIANGE             | Jean Pol  |                 |
| SAINT GHISLAIN         | Stephen   |                 |
| SAINT GHISLAIN         |           |                 |
| SAINT GHISLAIN         |           |                 |